



LIFETIME GUARANTEE

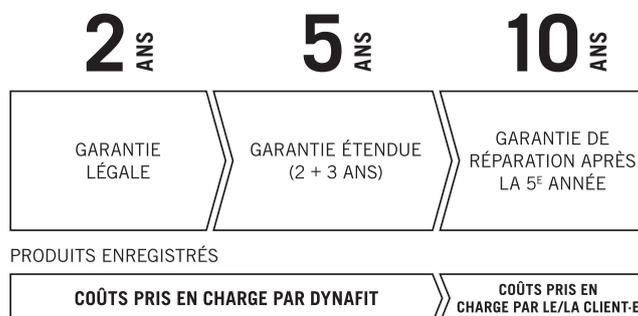
LES PRODUITS LES PLUS DURABLES SONT CEUX QUE TU POSSÈDES DÉJÀ

La garantie à vie «DYNAFIT Lifetime Guarantee» est une preuve d'engagement en faveur de la qualité et de la durabilité. En plus de fournir aux athlètes le meilleur équipement et les meilleurs vêtements possible, DYNAFIT s'engage activement pour la protection de la nature et des ressources avec sa Lifetime Guarantee. Outre la garantie légale de 2 ans, DYNAFIT propose pour ses articles une garantie-produit limitée de 10 ans au total, qui correspond à la durée de vie d'un produit. Pour toi, c'est l'assurance que ton produit DYNAFIT sera maintenu dans son état de fonctionnement initial, ou réparé le cas échéant, pendant une période de 10 ans. Il suffit d'enregistrer ton produit sur le site Web de DYNAFIT pour bénéficier des avantages de la Lifetime Guarantee:

www.dynafit.com/fr-fr/productregistration

FONCTIONNEMENT DE LA GARANTIE À VIE DYNAFIT LIFETIME GUARANTEE*

Chaque produit DYNAFIT bénéficie d'une garantie légale de 2 ans, pendant laquelle la marque prend en charge tous les frais de réparation, de remplacement ou de remise en état. Si un produit est enregistré en ligne dans les 12 mois suivant son achat, DYNAFIT prolonge sa garantie de réparation ou de remplacement gratuit de 3 ans supplémentaires. À l'issue de ces 5 ans, DYNAFIT offre une garantie supplémentaire de 5 ans sur ses produits, les frais de réparation étant dans ce cas à la charge du/de la client·e. Les client·e-s qui n'enregistrent pas leur produit DYNAFIT bénéficient également d'une garantie payante Care & Repair de 8 ans après la garantie légale de 2 ans.



*Sont exclus de la nouvelle Lifetime Guarantee les couches de base, chaussons, accessoires et chaussures de trail et d'alpinisme. La garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale (p. ex. semelle de chaussure de ski de randonnée, utilisation manifestement incorrecte ou endommagement intentionnel d'un produit).